

ATOUT FRANCE



CAHIER DES CHARGES CONSULTATION REALISATION VIDEOS SHOPPING ET NOEL - PARIS REGION

1. Présentation de Atout France

ATOUT FRANCE

L'Agence de développement touristique de la France

Atout France est chargé de contribuer au développement de l'industrie touristique, premier secteur économique français.

Atout France, opérateur unique de l'État en matière de tourisme, a pour mission de contribuer au renforcement de l'attractivité de la destination France et à la compétitivité de ses entreprises, filières et destinations.

Grâce à ses 33 bureaux répartis dans 30 pays et à une collaboration étroite avec le réseau des Ambassades sur près de 70 marchés, l'Agence dispose d'une connaissance pointue des clientèles touristiques internationales et des acteurs de la distribution. Cette expertise lui permet de proposer aux professionnels des outils de compréhension de la demande et de conduire des actions marketing et de promotion efficaces.

L'Agence accompagne ainsi plus de 1 200 professionnels (institutionnels du tourisme et entreprises privées) dans leur développement à l'international.

Au total, plus de 2 800 opérations de promotion sont organisées chaque année. Elles ciblent le grand public, notamment grâce à une stratégie numérique forte, mais également les professionnels du tourisme international ainsi que la presse et les influenceurs.

Pour stimuler l'offre touristique et accroître sa qualité, Atout France accompagne les destinations dans leur stratégie de développement et contribue au montage de projets d'investissement.

Enfin, plusieurs dispositifs contribuant à la qualité sont pilotés par Atout France : classement des hébergements de tourisme, immatriculation des opérateurs de voyages mais également promotion de labels comme « Vignobles & Découvertes » ou la distinction Palace.

Pour en savoir plus :
atout-france.fr et France.fr



CHIFFRES CLÉS ATOUT FRANCE

400
campagnes de communication dont
66% de campagnes numériques

275
événements presse hors accueil de
presse (contre 260 en 2015)

+ de 1 800
accueils en France de blogueurs et
journalistes (hors salons « Grand Ski »
et « Rendez-vous en France »)

+ de 650
événements professionnels à
l'international (contre 600 en 2015)

Près de 1 500
campagnes d'e-mailing et 3,2 millions de
suiveurs sur les médias sociaux

Ecosystème France.fr : **15** millions de
visites (+36%/2015) et **12** millions
(+20%/2015) de visiteurs

190 AMO et études

13 publications techniques,
17 lettres de veille et **20**
publications conjoncturelles

2. Présentation du Comité Régional du Tourisme Paris Ile de France

Paris Ile-de-France est aujourd'hui l'une des premières destinations du tourisme mondial avec près de 45 millions de touristes en 2016. Les retombées économiques du secteur concernent plus de 500 000 emplois¹.

Dans un univers concurrentiel, exigeant et en constante mutation, la mission du CRT Paris-Ile-de-France est **de mettre en place une stratégie permettant de maintenir et de renforcer la place de la destination.**

L'Unité Economique et Sociale, regroupant depuis janvier 2008 le Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France (CRT) et les Centres d'accueil Régionaux du Tourisme (CaRT), par son action auprès des acteurs du tourisme et des visiteurs, assure la promotion et le développement de la destination Paris Ile de-France. Elle met en place les ressources, les outils, l'accompagnement et le réseau permettant aux professionnels du tourisme francilien de développer et de distribuer une offre qualitative, innovante et adaptée.

Ses objectifs : le développement d'une offre exigeante et qualitative, le renforcement de l'attractivité de la destination, la fidélisation des visiteurs, l'entretien de la vitalité économique du secteur et son inscription dans une dynamique durable

Le CRT est composé de 3 directions métier :

- **La direction de la qualité**, qui produit notamment des analyses quantitatives et qualitatives sur l'activité touristique en Ile-de-France, (à retrouver sur <http://pro.visitparisregion.com/>)
- **La direction de la promotion et des clientèles d'affaires**, en charge des opérations B²B du CRT sur les marchés internationaux.
- **La direction de la communication et des contenus**, en charge de la communication B²C, on-line et off-line de la destination.

Parce que la notoriété d'une destination touristique est étroitement liée à la satisfaction du visiteur, la qualité de l'accueil est plus que jamais un enjeu déterminant.

Les CaRT, en charge de l'accueil, de l'information et de la vente de services et produits touristiques, gèrent actuellement 10 Points Information Tourisme.

Présents aux terminaux d'arrivée des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, mais aussi à Paris aux Galeries Lafayette, à Versailles et à Disneyland Paris, ces Points Information Tourisme sont les lieux d'accueil privilégiés des visiteurs vers la destination Paris- Ile de Franc

¹ Données SIRENE de l'INSEE

3. Contexte

Suite aux événements de novembre 2015, le tourisme francilien a été touché par une large baisse des fréquentations. Dans le cadre d'un grand plan de relance mené conjointement par l'État, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris, plusieurs opérations de promotions sont menées, visant à faire de nouveau rayonner la capitale et ses différents acteurs touristiques.

C'est dans le cadre de ce grand plan de relance qu'Atout France et le CRT Paris Ile de France souhaitent disposer de contenus vidéos propres à assurer la promotion de la destination.

Atout France entend sélectionner un prestataire en charge de la réalisation de vidéos sur Noël à Paris et en Ile de France et sur le shopping à Paris et en Ile de France qui seront relayées par les deux organismes Atout France et le CRT Paris Ile de France.

4. Objet de la mise en concurrence

Atout France lance une mise en concurrence dont l'objet est la sélection d'un prestataire qui aura en charge la création de ces vidéos relayée par Atout France et le CRT Paris Ile de France.

5. Prestations demandées au prestataire sélectionné

Projet : réaliser 3 vidéos

1/ une vidéo sur Noël à Paris et en Ile de France.

L'idée : Montrer la multitude d'animations, de lieux et d'événements mis en place à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il faut transmettre l'idée qu'il y en a forcément une pour chacun / que tout le monde y trouve son compte.

Tonalité : dynamique, accrocheuse, originale voire drôle, la vidéo devra s'adresser aux différentes cibles identifiées et leur parler en conséquence : la cible familiale en priorité, mais aussi les couples, seniors et jeunes.

Objectif : l'objectif de cette vidéo est multiple :

- Valoriser les différents lieux concernés à Paris et en Ile de France et en montrer la diversité ;
- Valoriser les différentes activités proposées dans ce cadre à Paris et en Ile de France ;
- Valoriser les différents événements autour de Noël à Paris et en Ile de France ;
- Déployer un contenu viral, grâce à une très belle qualité d'image – l'idée étant de se rapprocher plus du mini-film stylisé que du clip touristique institutionnel traditionnel.

Cibles :

Ciblage prioritaire :

- Familles

Ciblage secondaire :

- Couples ;
- Seniors ;
- Jeunes (dans une moindre mesure).

Nationalités :

Européens, Nord-américains et Français.

Calendrier

Tournage	A partir du 22 novembre
Livraison	15 décembre 2017 à 14h00

Concept vidéo :

La vidéo devra être montée à partir d'images réalisées dans le cadre d'un tournage dédié. Elle devra comporter une partie non négligeable de séquences « vues du ciel » réalisées à partir d'un drone.

Elle devra mettre en avant la thématique, via un procédé narratif percutant, accrocheur, original et si possible viralisable. Nous souhaitons nous approcher d'une vidéo de type mini-film avec une histoire / un « fil rouge » qui nous tiendra en haleine tout au long de la vidéo.

Les contenus devront être suffisamment atemporels pour que la vidéo puisse être exploitée les années suivantes.

La vidéo devra se conclure par une page de crédit intégrant le logo de du CRT Paris Ile de France et le logo de la marque France.fr.

Format :

- Durée : vidéo courte (entre 1 minute et 1 minute 30) (si la vidéo devait faire plus d'une minute, prévoir le montage d'une version raccourcie d'1 minute pour Instagram ;
- Idéalement pas de langue afin que la vidéo soit internationale, ou sinon plusieurs langues (avec un sous-titrage en anglais) pour donner à la vidéo une dimension internationale ;
- Technique : intégration de vues aériennes avec drones
- Arrière fond musical libre de droits

Détail de la prestation attendue

- Livraison d'un storyboard décrivant, dans les grandes lignes, la structuration de la vidéo et le type de plans imaginés
- Repérage de certains lieux si nécessaire
- Montage d'une vidéo d'1' à 1'30, avec recherche de 2 ou 3 musiques au choix dans une banque libre de droits
- Allers-retours sur le montage (3 allers-retours maximum)
- Tournage de prises de vue avec drone

2/ une vidéo sur le shopping à Paris et en Ile de France.

L'idée : Montrer la multitude de lieux et de destinations à Paris et en Ile de France où l'on peut faire du shopping.

Tonalité : dynamique, accrocheuse, originale voire drôle, la vidéo devra s'adresser aux différentes cibles identifiées et leur parler en conséquence.

Objectif :

Valoriser les différents lieux concernés à Paris et en Ile de France

Déployer un contenu viral, grâce à une très belle qualité d'image – l'idée étant de se rapprocher plus du mini-film stylisé que du clip touristique institutionnel traditionnel.

Cibles :

Ciblage prioritaire :

- Jeunes

Ciblage secondaire :

- Familles
- Seniors

Nationalités :

Européens, asiatiques, Sud et Nord-américains.

Calendrier

Tournage	A partir du 22 novembre
Livraison	15 décembre 2017 à 14h00

Concept vidéo :

La vidéo devra être montée à partir d'images réalisées dans le cadre d'un tournage dédié. Elle devra mettre en avant la thématique, via un procédé narratif percutant, accrocheur, original et si possible viralisable. Nous souhaitons nous approcher d'une vidéo de type mini-film avec une histoire / un « fil rouge » qui nous tiendra en haleine tout au long de la vidéo. La vidéo devra se conclure par une page de crédit intégrant le logo de du CRT Paris Ile de France et le logo de la marque France.fr.

Format :

- Durée : vidéo courte (entre 1 minute et 1 minute 30) (si la vidéo devait faire plus d'une minute, prévoir le montage d'une version raccourcie d'1 minute pour Instagram ;

- Idéalement pas de langue afin que la vidéo soit internationale, ou sinon plusieurs langues (avec un sous-titrage en anglais) pour donner à la vidéo une dimension internationale ;
- Arrière fond musical libre de droits

Détail de la prestation attendue

- Livraison d'un storyboard décrivant, dans les grandes lignes, la structuration de la vidéo et le type de plans imaginés
- Repérage de certains lieux si nécessaire
- Montage d'une vidéo d'1' à 1'30, avec recherche de 2 ou 3 musiques au choix dans une banque libre de droits
- Allers-retours sur le montage (3 allers-retours maximum)

3/ Capsule sur les soldes à Paris et en Ile de France

A partir du film sur le shopping, le décliner pour aboutir à une capsule de 30 secondes valorisant la période des soldes à Paris et en Ile de France

6. Contacts

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter uniquement par mail :
marie.cransac@atout-france.fr et lionel.bertouneche@atout-france.fr

7. Budget

Une enveloppe maximale prévisionnelle de 70 000 euros HT (soixante dix mille euros Hors Taxes) sur l'exercice budgétaire 2017 sera accordée à cette action.

8. Règlement de la consultation

Périmètre contractuel

Atout France lance une mise en concurrence dont l'objet est la sélection d'un prestataire qui aura la charge la création de trois vidéos.

Information des candidats

L'information des candidats est assurée par la remise du cahier des charges dont le présent règlement de la consultation.

Pour toutes questions relatives au présent cahier des charges, les candidats peuvent contacter par mail les personnes citées au chapitre 6 « Contacts ».

Tout renseignement complémentaire relatif au contenu technique de la consultation peut être obtenu jusqu'au xx 2017.

Il est acquis que l'ensemble des candidats recevront les réponses aux questions éventuellement posées par l'un d'entre eux. Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Calendrier

Remise du cahier des charges aux prestataires	Le 8 Novembre 2017
Date limite de réception des offres	Le 20 Novembre 2017 à 15h00 au plus tard (heure de Paris)
Choix définitif du prestataire	A partir du 21 Novembre 2017

L'ensemble des candidats sera informé de l'issue de la sélection par mail avec accusé de réception.

Dossier de consultation

Le dossier de consultation remis aux prestataires contient le cahier des charges dont le présent règlement.

Présentation des offres

Les candidats doivent prendre connaissance du cahier des charges qui a un objet double :

- Présenter un devis de réalisation
- Présenter ses références
- Elaborer une note d'intention

Structure du dossier

Les agences souhaitant répondre au présent cahier des charges devront obligatoirement fournir un dossier comportant les éléments suivants :

- > Le budget de leur prestation en distinguant, poste par poste, les honoraires, les frais techniques et les droits de propriété intellectuelle afférents,
- > Des liens vers des exemples de réalisations précédentes,
- > Les coordonnées complètes du candidat (notamment téléphone mobile et adresse mail, le cas échéant).

Dépôt des offres

Les offres, rédigées en français, devront impérativement envoyer avant le 20 novembre 2017, 15h00 (heure de Paris), 1 (un) exemplaire électronique doit être envoyé aux adresses email suivantes, dans la même limite de temps :

marie.cransac@atout-france.fr et lionel.bertouneche@atout-france.fr

Pour être acceptée, l'offre devra donc être adressée à Atout France en version papier et sous format électronique dans les délais indiqués ci-dessus.

Important : chaque candidat devra joindre à son devis le cahier des charges dont le présent règlement de la consultation, approuvé, daté et signé.

Critères de sélection

Atout France sélectionnera l'offre la plus intéressante en tenant compte des éléments suivants (le total des critères est égal à 100) :

- > la modernité des prises de vues (20/100),
- > l'aspect esthétique (20/100),
- > le respect des délais impartis (15/100),
- > les coûts (30/100),
- > les moyens humains et techniques mis en œuvre (15/100).

Clause de confidentialité

Cette mise en concurrence est confidentielle. Les contacts doivent être exclusifs entre le personnel de Atout France et les candidats.

Les candidats s'engagent, à titre de clause de confidentialité, pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de réception du présent cahier des charges, à ne pas divulguer sans l'accord préalable et exprès de Atout France, directement ou indirectement, les informations, connaissances ou savoir-faire que ce soient concernant Atout France et ses modalités de fonctionnement, auxquels ils auraient pu avoir accès dans le cadre de la présente consultation, à moins que lesdites informations, connaissances ou savoir-faire ne soient tombés dans le domaine public ou que leur divulgation soit rendue nécessaire en vertu d'un règlement particulier ou d'une injonction administrative ou judiciaire.

Les candidats s'engagent également à l'égard de Atout France à exiger de la part de leurs préposés et éventuels sous-traitants la même obligation de confidentialité.

Conditions générales

Le non-respect des formalités et procédures décrites ci-dessus par un candidat pourra entraîner le rejet définitif de son dossier par Atout France.

Atout France pourra être amené en cas de besoin à demander aux candidats de produire tous documents ou renseignements complémentaires à la bonne compréhension de leur offre. Le candidat sera tenu de faire droit à ces requêtes dans les délais indiqués par Atout France, sous peine de rejet définitif de son dossier par Atout France.

La présente mise en concurrence n'implique pas l'obligation pour Atout France d'attribuer le marché.

Atout France se réserve le droit à tout moment de mettre fin de manière anticipée à la procédure de mise en concurrence décrite par le présent cahier des charges, au cours ou à l'issue de la procédure de sélection, sans frais ni indemnité.

L'attribution du marché au candidat sélectionné est réalisée sous réserve de la conclusion d'un contrat entre Atout France et ledit candidat, prévoyant notamment le respect par les parties de la législation relative à la protection des données personnelles.

Les candidats ne sont pas indemnisés pour leur participation à cette mise en concurrence.

La présente consultation est soumise au droit français.

Tout litige né de l'interprétation ou de l'application des règles et procédures fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable. Atout France et le candidat désigneront conjointement un représentant chargé, pendant une durée de 30 (trente) jours au plus à compter de la notification du litige, de proposer un règlement à l'amiable. En cas d'échec de la tentative de règlement à l'amiable, les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris seront seuls compétents pour juger de tout litige résultant de la mise en œuvre de la présente procédure.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments transmis aux candidats par Atout France dans le cadre de la présente consultation restent la propriété de ce dernier. Les candidats s'engagent à utiliser ces éléments que dans le strict cadre de l'objet de la présente consultation.

Si des œuvres sont créées dans le cadre de la présente consultation et/ou de l'exécution du marché, en particulier la/les vidéo(s) promotionnelle(s), les droits d'auteur de nature patrimoniale seront cédés, à titre commercial et non commercial, en exclusivité par le candidat sélectionné à Atout France.

Les droits d'auteur de nature patrimoniale cédés s'entendent des droits d'utilisation et d'exploitation sous toutes leurs formes et sur tous supports (dont Internet) :

- ✓ des droits de reproduction, par tous moyens et sur tous supports, ce qui comprend notamment le droit de reproduire tout ou partie des œuvres, de les publier, de les traduire, etc. ;

- ✓ des droits de représentation par tous procédés ;
- ✓ des droits d'adaptation, modification, traduction, etc.

La présente cession sera consentie pour le monde entier, y compris les espaces aériens et maritimes, et ce pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de signature du contrat entre Atout France et le candidat retenu.

Le candidat retenu fait son affaire d'obtenir des auteurs, inventeurs, graphistes, photographes et plus généralement concepteurs, qu'ils soient ou non ses salariés, ses fournisseurs ou ses sous-traitants, la cession des droits de propriété intellectuelle énumérés ci-dessus.

En tout état de cause, le candidat retenu prémunit Atout France contre toute revendication des tiers quand aux droits de propriété intellectuelle et lui en garantit l'exercice paisible.

Le candidat retenu devra fournir à Atout France l'ensemble des éléments (vidéos, rushes, maquettes, dessins, photographies, illustrations, logos, schémas, polices de caractères spécifiques, affiches, etc.) sur clef usb.

Les modalités juridiques, notamment celles de cette cession, seront précisées dans le contrat qui sera conclu entre le candidat retenu et Atout France.

Vu, paraphé et signé,

A ...

Le ...

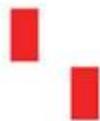
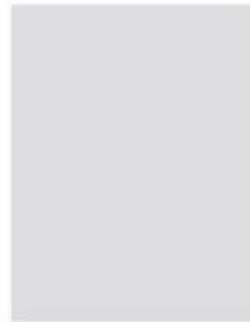
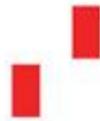
Titre et signature de la personne responsable du marché, dûment habilitée :

Titre :

Signature :



ATOUT
FRANCE



79-81 rue de Clichy
75009 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 96 70 00
Fax : +33 (0)1 42 96 70 11